

Conditions générales de vente

Objets

Les présentes conditions générales de vente déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente de services proposés par Alexandre HELARY.

Prestations

Le prestataire Alexandre HELARY, entrepreneur individuel propose de réaliser des prestations en géobiologie, en diagnostic électromagnétique, des séances énergétiques, et des voyages intérieurs.

Les services proposés ne sont pas des soins médicaux. En aucun cas, cela ne peut remplacer un traitement médical ou thérapeutique.

Précaution avec la séance.

Il est fortement recommandé de ne pas avoir consommé d'alcool, de psychotropes avant une séance.

Avant toute séance, le consultant s'engage à informer le prestataire de tout problème de santé.

Dispositions générales

Le consultant déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions générales de vente et les accepter sans restriction ni réserve.

Le consultant reconnaît qu'il a bénéficié de conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins.

Le consultant déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne physique pour laquelle il s'engage.

Prix

Les prix des prestations vendues au travers du site Internet sont indiqués en Euros hors TVA, le prestataire n'étant pas soumis à TVA

Paiement

Pour les particuliers consultants, le paiement intégral d'une prestation ou séance doit être terminé le jour même de l'exercice. Le paiement peut se faire : par virement, par chèque ou espèces. Au relais ne sera accepté.

Bons cadeaux

Pour un bon cadeau, la validité est de 6 mois à compter de la date d'achat.

Ils ne sont ni remboursable, ni échangeable.

Réclamation

Le consultant peut présenter toute réclamation par courrier à Alexandre HELARY, 1 La Coudraie 56120 Guégon, téléphone au 0664250802 ou par mail alex.helary@gmail.com

Conformément aux dispositions des art. L. 611-1 à L. 616-3 du Code de la consommation, le consommateur est informé qu'il peut recourir à un médiateur de la consommation dans les conditions prévues par le titre Ier du livre VI du code de la consommation.

En cas d'échec de la demande de réclamation auprès du prestataire ou en l'absence de réponse dans un délai de deux mois, le consommateur peut soumettre le différent à un médiateur qui tentera en toute indépendance de rapprocher les parties en vue d'obtenir une solution amiable.

Force majeure

L'exécution des obligations du prestataire au terme des présentes est suspendue en cas de survenance de force majeure qui empêcherait l'exécution. Le prestataire avisera le client de la survenance de l'évènement le plus tôt possible et proposera un déplacement de la prestation.

Droit applicable

Toutes les clauses figurant dans les présentes conditions générales de vente, seront soumises au droit français. La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des présentes conditions générales de vente.